

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.—
 II Ordination. — III Le nouvel évêque de Chatham, — IV Lettre
 de Mgr de la Villerabel, évêque d'Amiens à M. le curé de Miraumont,
 au sujet des tombes canadiennes de Courcelette. — V Mgr Pascal,
 évêque de Prince-Albert. — VI Le nouveau droit et les religieux.—
 VII Professeur de musique. — VIII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 26 septembre

On annonce :

La fête de saint Michel (mercredi, solennité le 2e dim. d'octobre);

Les exercices du mois d'octobre¹ (vendredi);

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour la Société de protection et de renseignements; dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les séminaristes;

La fête du saint Rosaire;

Dans les églises paroissiales (et autres), où la Confrérie du Saint-Rosaire est canoniquement érigée, l'indulgence plénière **toties quoties**, pour le 2 à midi jusqu'au 3 à minuit, si l'on en fait la solennité en ce lieu (sinon pour la fête même, le 6 à midi jusqu'au 7 à minuit).

¹ La récitation publique ou privée du rosaire pendant le mois d'octobre donne droit aux indulgences suivantes :

1o Une indulgence *partielle* de 7 ans et 7 quarantaines pour l'exercice quotidien du mois.

2o Deux indulgences *plénières* : a) pour ceux qui, le jour de la fête du Rosaire et chacun des sept jours suivants (du 7 au 14 inclusivement), auront récité au moins la troisième partie du rosaire, pourvu que pendant ces huit jours ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape pendant une visite d'église ou de chapelle publique; b) pour ceux qui, à partir du jour octave (14 octobre), jusqu'à la fin du mois, auront au moins pendant dix jours, récité la troisième partie du rosaire, pourvu que pendant cette deuxième partie du mois ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape pendant une visite d'église ou de chapelle publique. (*Raccolta*, n. 195.)

3o On gagne en outre les indulgences de 300 jours pour les litanies de la sainte Vierge et de 7 ans et 7 quarantaines pour la prière à saint Joseph. (*Raccolta*, n. 139 et 228.)

Ces diverses indulgences sont distinctes de celles de la Confrérie du Saint-Rosaire.

Depuis 1915, la fête du saint Rosaire ne se fait pas le 1er dimanche d'octobre, mais le 7 octobre; la solennité se fait le 1er dimanche, mais elle est facultative. Si on la fait, les indulgences se gagnent le dimanche; si on ne la fait pas, les indulgences restent attachées à la fête même, le 7.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 26 septembre

Messe du 18e dim. après la Pent., semi-double; mém. des saints Cyprien et Justine, 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux vèpres du dim., mém. des Ss. Côme et Damien et Suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 3 octobre

Comme la fête de saint Michel est privilégiée contre toute autre fête, sa solennité est aussi préférée à la solennité de tout autre titulaire, qui est anticipée au 3 octobre.

La solennité, même là où elle est titulaire se fait le 2e dim. d'octobre, dans les provinces de Québec, de Montréal et d'Ottawa. En dehors de ces 3 provinces, elle a lieu le 3 octobre.

Les solennités de titulaires qui devraient se faire ce 2e dim. sont anticipées au 1er dim. (avec ou sans mém. du S. Rosaire).

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal.—Du 30 septembre, saint Jérôme et sainte Sophie (de Lacorne); du 1 octobre, saint Remi; du 2, saints Anges gardiens (Lachine); du 4, saint François d'Assise (Montréal); du 5, saint Placide; du 6, saint Bruno; du 7, saint Rosaire (Villeray et Notre-Dame de la Victoire); du 9, saint Denis.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 27 septembre, saint Damien (Bedford); du 2 octobre, l'Ange gardien (Rouville); du 4, saint François d'Assise (Frelighsburg); du 7, Notre-Dame (Dominicains); du 9, saint Denis (-sur-Richelieu).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 27 septembre, saint Adolphe (de Duddswell); du 2 octobre, saints Anges gardiens (North-Ham); du 7, Notre-Dame du saint Rosaire (Sawyerville).

Diocèse de Joliette. — Du 27 septembre, saint Côme et saint Damien.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 2 octobre, l'Ange gardien (Angers); du 4, saint François (Ottawa); du 7, Notre-Dame du Rosaire (Pointe-au-Chêne) et N.-D. de la Victoire (Harrington).

Diocèse de Pembroke. — Du 30 septembre, sainte Sophie (East-Aldfield); du 4 octobre, saint François d'Assise (South-Aldfield); du 7, saint Rosaire (Griffith).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 27 septembre, saint Adolphe (Howard); du 1 octobre, saint Remi (Amherst); du 3, saint Gérard (Kiamika); du 7, Notre-Dame du saint Rosaire (Maniwaki).

Diocèse d'Haileybury. — Du 5 octobre, saint Placide (Béarn); du 6, saint Bruno; du 7, saint Rosaire (Ville-Marie).

Préfecture apostolique d'Ontario-Nord. — Du 2 octobre, saints Anges (Albany); du 8, sainte Brigitte (Grant).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 7 octobre, saint Rosaire (Charretteville).

Diocèse de Nicolet. — Du 28 septembre, saint Wenceslas; du 1 octobre, saint Remi (Tingwick); du 7, saint Rosaire. J. S.

ORDINATION

Le 1er août 1920, à la basilique de Montréal, Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, a' conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. l'abbé Palménas Georges, du diocèse de Montréal.

LE NOUVEL EVEQUE DE CHATHAM

L'*Action catholique* (Québec) du 7 septembre annonce que Mgr Chiasson, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, vient d'être nommé évêque de Chatham, en remplacement de feu Mgr Thomas Barry.

Né au Cap-Breton, de parents acadiens, en 1866, entré chez les Eudistes et ordonné prêtre en 1898, Mgr Patrice-Alexandre Chiasson avait été nommé évêque de Lydda et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, le 13 août 1917, et sacré à Pointe-de-l'Eglise (Church Point), le 18 octobre de la même année.

Nous avons raconté, ici même, dans notre livraison du 5 novembre 1917, les belles fêtes de son sacre.

Longue vie au nouvel évêque de Chatham ! E.-J. A.

LETTRE DE MGR DE LA VILLERABEL

évêque d'Amiens

A M. LE CURE DE MIRAUMONT

au sujet des tombes canadiennes de Courcelette ¹

Cher monsieur le curé,

PARMI les ruines de Miraumont — *mirabilis mons* — vous avez planté courageusement votre tente, ou, pour parler plus exactement, dressé votre baraque. Renonçant avec esprit de sacrifice et de zèle au ministère plus tranquille des régions épargnées par la guerre, vous avez imité le soldat qui court au canon, et vous voilà, sur le plus dur champ de labeur, missionnaire d'une région particulièrement éprouvée et pasteur de paroisses glorieuses par leurs grands souvenirs de bataille, tristes par la multiplicité des tombes qui couvrent leur sol.

¹ *Le Dimanche* d'Amiens, qui est la *Semaine religieuse* de ce diocèse, lequel a été si éprouvé par la guerre, et où se trouve Courcelette, l'endroit où tant des nôtres ont donné leur sang pour la France et la justice, nous apporte, dans sa livraison du 29 août, cette fort belle lettre de Mgr l'évêque d'Amiens. Nos lecteurs seront comme nous reconnaissants au distingué prélat pour les bonnes paroles qu'il a bien voulu écrire à l'honneur de notre pays. Notre regretté Mgr Fabre, nous raconte Mgr de la Villerabel, avait naguère, à Rome, presque fait sa conquête, alors qu'il était jeune. Nous savons par ailleurs que plusieurs des nôtres — c'étaient les premiers étudiants du Collège Canadien — ont connu le futur évêque d'Amiens, vers la même époque. Tous ont gardé de lui le meilleur souvenir. De son côté, Mgr d'Amiens, sa lettre l'établit, veut bien nous faire une large place dans son cœur d'évêque. En particulier, Sa Grandeur forme le vœu qu'on apprenne en France à nous mieux connaître et qu'on se garde de s'occuper à la légère de notre politique intérieure. De cela surtout, comme aussi de toute sa lettre, si sympathique et si éloquente, que Sa Grandeur nous permette de lui affirmer, au nom des nôtres, que nous lui sommes particulièrement reconnaissants et lui disons de tout cœur : " Merci, Monseigneur. " — E.-J. A.

Parmi ces paroisses, *Courcelette* a fixé notre attention. Des milliers de Canadiens y dorment leur dernier sommeil, après avoir immolé leur vie pour l'indépendance de l'empire britannique menacé par les ambitions militaristes de l'Allemagne. Leur poussière s'y mêle à celles de nos frères. La race française se retrouve unie dans la mort comme jadis nos communs ancêtres dans la vie, car beaucoup de ces vaillants descendent des colons partis de chez nous pour aborder aux rives du Saint-Laurent.

Le comité des *Amitiés Françaises*, dont nous faisons partie et que préside avec tant d'autorité notre éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr Baudrillart, s'est préoccupé depuis quelques mois, avec l'aide de M. François Veillot et de M. le chanoine Beaupin, de commémorer dignement la mémoire de ces héros par un monument qui rappelle leurs noms et leur sacrifice.

Vous-même, cher monsieur le curé, à peine arrivé dans cette région dévastée, vous avez songé à ces morts de race anglo-saxonne et de race française, mais avec une complaisance particulière quoique non exclusive pour ces derniers. Comment n'encouragerions-nous pas votre empressement à répondre à l'appel des *Amitiés Françaises*? Le Canada tint toujours large place dans notre cœur. Un jour même, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, nous rencontrant à la procure de Saint-Sulpice, à Rome, nous proposa de nous emmener avec lui, de l'autre côté de l'Atlantique, pour nous confier les œuvres d'hommes de sa ville épiscopale. Jeune prêtre, nous étions ébranlé par son appel, quand Mgr Fallières, de vénérée mémoire, nous nomma secrétaire de l'évêché de Saint-Brieuc, en prenant possession de ce siège en février 1890.

Nous connaissons mal chez nous le Canada français et le clergé franco-canadien. Ces fils de l'ancienne France ont

gardé de la souche commune une unité religieuse que la philosophie du XVIIIe siècle et la révolution française ont brisée chez nous. Ils connaissent mal eux-mêmes les conditions de vie de notre Eglise très militante. Nous nous heurtons en effet à l'indifférence religieuse d'une portion importante de notre peuple et à l'hostilité passionnée de doctinaires antireligieux, fanatiques jusqu'à la haine, qui ont apporté leurs passions violentes dans les luttes des partis politiques si complexes en un vieux pays où le passé hypothèque encore le présent. Quelle différence de milieu !

La guerre nous a rapprochés en ce sens que nous avons combattu sur les mêmes champs de bataille. Mais si les armées luttaient côte à côte elles ne se mêlaient en aucune manière les unes aux autres. Seuls les cantonnements chez l'habitant, qui a porté le poids des charges militaires pendant quatre ans, sans enthousiasme d'ailleurs, a créé des intimités d'un jour où chacun s'accommodait de son hôte comme il pouvait. Nous nous sommes donc rencontrés seulement sur le terrain d'un commun souci de vaincre pour demeurer libres chacun chez nous.

Le Canadien français sert loyalement l'empire britannique qui lui a garanti de larges libertés. Il lui garde de la reconnaissance pour la protection intelligente qui a permis le développement de son immense domaine de l'Amérique du nord. Seul le sens de la race nous unit avec lui dans le culte d'une lointaine histoire et de l'honneur de notre sang. Avant tout le *Dominion* canadien forme un pays à vie propre et pour ainsi dire indépendante qui ne sent plus le besoin de tutelle et qui garde simplement une union politique favorable à cette indépendance même. C'est une nation dont la croissance, en nous donnant de précieuses leçons, nous inspire quelque fierté. Dans cette nation jeune, deux races se partagent l'influence (catholique) par une émulation féconde: la race anglo-irland-

daise et la race française. A toutes les deux, vont nos vœux, mais à la seconde une tendresse émue et le désir de lui tendre la main et de ne la retirer jamais. Les Eglises de langue anglaise et de langue française sont soeurs de la nôtre. Mais nous suivons avec un particulier intérêt les progrès admirables de celle qui continue là-bas les traditions religieuses de la race reçues au moment de sa plus haute prospérité sociale, politique et chrétienne. La greffe fut cueillie quand la tige française poussait ses rejetons les plus vigoureux.

Pour honorer les morts, nous ne nous demanderons pas quel sang coulait dans leurs veines, quels mots s'épanouissaient sur leurs lèvres. Une cause unique les rassembla dans un même sacrifice sur notre terre de Picardie. Malgré tout, notre pensée se reporte vers cette race franco-canadienne, dont les diocèses se multiplient de plus en plus, sur ce sol fécond, où les familles se développent aussi vite que les conquêtes de la charrue, et nous admirons que sitôt elle ait pu lever de si nombreuses légions. Tout ce qui contribue à la grandeur de la race française au Canada profite sans doute d'abord à la patrie nouvelle. Mais l'ancienne patrie de leurs pères ne reste pas indifférente à leurs progrès. Elle les suit avec émotion. Il s'y mêle maintenant un sentiment très vif d'une commune gloire.

Aussi nous formons un vœu, puisque l'occasion s'en présente, c'est que nous apprenions à mieux connaître ce peuple nouveau qu'une communauté de religion, de langue et d'origine de race nous rend si facilement accessible et compréhensible. Gardons-nous bien de nous occuper de sa politique intérieure. Nous ne la comprendrions pas plus qu'il ne saisit la nôtre. Il faut être du terroir pour bien tenir tous les secrets ressorts des partis, en quelque pays que ce soit. En revanche, profitons de sa culture intellectuelle, comme il bénéficie de la nôtre et combattons côte à côte pour le même idéal chrétien

que nous servons l'un et l'autre. Que notre patriotisme s'élève par-dessus la frontière du peuple pour unir nos âmes dans une même foi et de communs amours! Que nos journaux et nos revues nous parlent plus souvent du Canada! Alors nous oublierons que l'Atlantique nous sépare et nous profiterons chacun de nos expériences pour développer cette culture française, ce génie de la race, qui voisine là-bas avec la culture et la race anglo-irlandaise mais qui garde son originalité propre.

En tout cas, que l'idée des *Amitiés Françaises*, en se réalisant sur notre terre picarde, nous fournisse l'occasion de nous rencontrer dans le culte des mêmes mémoires et l'admiration des mêmes héros au bord des tombes de Courelette. Dans notre pays dévasté se fera de la sorte un beau geste de concorde et de prière, prélude d'une intimité plus étroite et d'une fraternité plus effective dans l'action.

Avec notre plus paternelle bénédiction, recevez, monsieur le curé, l'assurance de nos sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

✠ ANDRE, ÉVÊQUE D'AMIENS.

MGR PASCAL

EVEQUE DE PRINCE-ALBERT

LE vénérable évêque missionnaire de Prince-Albert, Mgr Pascal, est mort en France le 14 juillet dernier.

Nous avions espéré dans le temps que la plume de quelqu'un de ses frères en religion nous raconterait, ici même, sa carrière et ses oeuvres. Les circonstances ne l'ont pas permis. Mais voici que *Les cloches de Saint-Boniface* (15 août) nous apportent, reproduits du *Patriote de l'Ouest*, deux beaux articles du directeur de ce dernier journal, le Père Auclair, des Oblats, que nous nous empressons de reproduire à notre tour.

Nous sommes vraiment heureux de saisir cette occasion qui nous permet de rendre un hommage motivé à la mémoire de l'un de ces admirables prélats missionnaires de la congrégation des Oblats de Marie, à qui, chez nous, la religion et la patrie doivent tant. Nous avons eu l'honneur, plus d'une fois, de voir, à l'archevêché de Montréal, le regretté Mgr Pascal, qui ne manquait jamais de venir saluer Mgr l'archevêque. Sa bonne humeur et son profond esprit de foi en faisaient, non pas par ci par là, comme il disait, mais d'une façon intarissable, un causeur aussi édifiant qu'intéressant. — E.-J. A.

* * *

Mgr Albert Pascal était né à Saint-Genest de Beauzan, département de l'Ardèche, en France, le 3 août 1848, et avait fait ses études à Viviers et à Auberas. Il était le cadet d'une assez nombreuse famille. Une soeur religieuse lui survit. C'est chez elle qu'il est mort, à Luynes, en Provence, où il s'était retiré depuis l'automne dernier.

À la fleur de l'âge, au printemps de la vie, quand le monde le berçait de ses plus douces illusions, il renonça à tout et s'enfuit du toit paternel sans prévenir sa mère qu'il ne devait plus revoir sur la terre. Il avait entendu la parole dite par Dieu au patriarche Abraham : " Lève-toi, quitte ton pays, tes parents, tes amis, et va dans la terre que je te montrerai. " Et aussitôt, il avait répondu avec enthousiasme : " Seigneur, me voici ! " C'était en 1870. Il était alors séminariste. Il partit pour le Canada avec Mgr Clut, vénérable missionnaire de l'extrême-nord, dont les récits de pénibles missions avaient enflammé d'ardeur le courage du jeune lévite. Après avoir passé quelques temps au grand séminaire de Montréal, il résolut d'entrer dans la congrégation des Oblats pour assurer la réalisation de son désir et se consacrer aux rudes missions du

nord. Il alla faire son noviciat à Lachine, où il prononçait ses voeux perpétuels le 27 septembre 1373. Le 1er novembre de la même année, il était ordonné prêtre et disait sa première messe chez les Soeurs de la Providence à Montréal.

“Après s’être initié quelque temps à l’exercice du saint ministère à l’église Saint-Pierre de Montréal, il partait l’année suivante, au printemps, pour les missions de l’extrême-nord qui étaient toujours le rêve de sa vie. De Saint-Boniface à Edmonton, ou plutôt à Saint-Albert, le trajet de plus d’un millier de milles dans l’immense prairie se fit en charette à boeufs et dura plus d’un mois. De là, il fallait encore entreprendre un très long voyage pour se rendre à destination de la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, au fond du lac Athabaska, où il allait passer de longues années dans la solitude et l’isolement le plus complet, se dévouant à l’évangélisation des pauvres sauvages montagnais. Sa nourriture était le poisson et le gibier sauvage, le pain étant un mets inconnu dans ce rude pays éloigné de toutes communications et qui ne recevait le courrier qu’une fois par année. Pour visiter le plus proche confrère, il fallait de longues semaines de marche à la raquette. Son unique consolation dans la solitude était la présence du Saint-Sacrement qui partageait sa pitoyable demeure et auquel il confiait ses joies et ses peines. Souvent il évoqua ce souvenir de foi profonde et vécue en parlant de l’Eucharistie et l’on ne pouvait l’entendre sans se sentir les yeux mouillés de larmes. Il avait coutume de dire en plaisantant que, dans ces rudes missions, il avait expié les gourmandises de sa jeunesse.

“Seize années de sa vie s’étaient passées dans cet obscur et méritoire labeur d’apostolat, lorsqu’à l’été de 1890 il eut à se rendre à Saint-Albert pour y conduire un pauvre Frère qui, ayant perdu la raison, devenait dangereux. La santé du mis-

sio
su
att
qu
Boi
que
sist
“
infi
dan
cieu
gén
lui
veat
ven:
“
de l
éré
théd
cons
zeno
“
ving
de F
lopp
justi
devo
ment
si l’c
avec
“
la S

sionnaire était délabrée par suite de tant de privations, et ses supérieurs lui enjoignirent de se reposer à Saint-Boniface en attendant d'aller faire un voyage en France dans sa famille qu'il n'avait pas revue depuis près de vingt ans. À Saint-Boniface se trouvait son évêque, Mgr Faraud, malade depuis quelque temps et que la mort allait emporter bientôt. Il l'assista à ses derniers moments et lui ferma les yeux.

“ Arrivé en France, il passa quelque temps dans sa famille, infiniment heureuse de le revoir, et il se préparait à revenir dans ses chères missions, pour lesquelles il avait reçu de précieuses aumônes, sans aucunement se douter que le supérieur général des Oblats, le Père Fabre, avait jeté les yeux sur lui pour l'élever à l'épiscopat et lui confier la charge de nouveau vicariat apostolique de la Saskatchewan dont la création venait d'être décidée.

“ Elu évêque de Mosynopolis et nommé vicaire apostolique de la Saskatchewan, le 19 avril 1891, Mgr Pascal fut consacré le 28 juin de la même année par Mgr Bonnêt, dans la cathédrale de Viviers, où quarante ans auparavant avait été aussi consacré Mgr Taché par le fondateur des Oblats, Mgr de Mazenod.

“ Dire ce que fut l'épiscopat de Mgr Pascal au cours de ces vingt-neuf années, ce serait refaire toute l'histoire du diocèse de Prince-Albert, toute l'histoire de la fondation et du développement de ses oeuvres, ce qui, pour lui donner quelque justice, dépasserait de beaucoup les cadres de cet article. Nous devons donc nous contenter de la brève énumération déjà mentionnée qui marque certainement des progrès prodigieux si l'on considère que tout était à faire et que tout s'est fait avec une complète pénurie de ressources.

“ En 1907, le 3 décembre, le vicariat apostolique de la Saskatchewan devenait le diocèse de Prince-Albert, et,

en 1910, était constitué le vicariat du Keewatin, qui prenait toute la partie nord du diocèse et presque toutes les missions sauvages. En 1912, la colonie allemande des Bénédictins fut érigée en abbaye. Le progrès de la population et le progrès des oeuvres ont marché de pair et le diocèse de Prince-Albert est aujourd'hui l'un des plus florissants de l'ouest.

“ Depuis quelques années la santé de Mgr Pascal était devenue chancelante et le grand désir de l'évêque était d'obtenir de Rome un auxiliaire, mais ses vœux ne furent point exaucés. La visite pastorale de son vaste diocèse qui occupait la plus grande partie de l'été était naturellement très fatigante et il s'y donnait toujours de tout coeur, se faisant tout à tous pour accommoder prêtres et fidèles. On ne pouvait trouver d'homme moins exigeant que lui dans les visites pastorales. Il savait se mettre à la portée du peuple et son accueil était toujours bienveillant et paternel pour tous. On goûtait beaucoup sa parole simple, pleine d'onction et qui s'élevait souvent à la haute éloquence du coeur et de la foi profonde. Sa prédication était toujours vraiment apostolique et elle a fait germer la vocation dans plus d'une âme généreuse. On sentait à travers sa parole un homme de grande piété et de grande foi, un homme de Dieu. A son évêché, il se contentait de l'appartement le plus simple et donnait l'exemple de toutes les vertus religieuses, comme au milieu du peuple il faisait resplendir la bonté, la douceur, l'humilité de son divin modèle.” — Père Auclair.

* * *

“ Lorsque Mgr Pascal fut appelé par la volonté du Saint-Siège et de ses supérieurs religieux à venir fonder le diocèse de Prince-Albert, il ne trouva en arrivant qu'une remise pour palais épiscopal et une misérable cabane pour cathédrale. Le

vic
qu
apo
que
A l
que
vagi
de
auss
lopp
étab
môn
Frai
vre
“
sour
chari
les p
apôtr
béné
illust
qui a
Franc
Franc
langu
Dieu
des ap
avait
d'hum
qui de
nom, s
bo rete
“Co

vicariat apostolique de la Saskatchewan s'étendait alors jusqu'au pôle glacial et comprenait à peu près tout le vicariat apostolique actuel du Keewatin. Le nombre total des catholiques de toutes nationalités n'était pas plus de sept à huit mille. A Prince-Albert même il n'y avait que 150 catholiques dont quelques blancs et une douzaine de familles métisses ou sauvages. L'évêque avait alors dix-sept missionnaires, tous Oblats de Marie-Immaculée, pour travailler ce champ d'apostolat aussi vaste qu'un empire. Le pays n'était pas encore développé et l'évêque n'avait d'autres ressources pour vivre, pour établir les églises et subvenir aux besoins des oeuvres, que l'aumône de la charité qu'il allait recueillir lui-même surtout en France, ou qui lui venait de la Propagation de la foi et l'oeuvre de la Sainte-Enfance.

“Fondateur d'un diocèse où tout était à créer, sans ressources assurées autres que celles de la providence et de la charité, Mgr Pascal a connu toutes les angoisses, le dénuement, les privations, les voyages pénibles, les fatigues des premiers apôtres. Mais il était heureux de souffrir pour Dieu, et Dieu a béni ses souffrances et ses labeurs. Fils dévoué de l'humble et illustre congrégation religieuse des Oblats de Marie-Immaculée, qui a évangélisé tout cet immense pays de l'ouest, fils de la France apostolique qui accomplit toujours les *Gesta Dei per Francos* sur toutes les plages du monde et qui donne à la belle langue française cet incontestable mérite d'universalité devant Dieu d'avoir été la langue maternelle du plus grand nombre des apôtres du Christ, le fondateur du diocèse de Prince-Albert avait choisi pour devise de son blason épiscopal la parole d'humilité et de confiance en Dieu de l'apôtre saint Pierre qui devait marquer le cachet de tout son épiscopat : *En votre nom, Seigneur, je jeterai le filet — In verbo autem tuo laxabo rete.*

“Comme les vrais apôtres du Christ, il avait toujours su se

faire tout à tous avec une condescendance charmante et une admirable simplicité, s'accommodant à toutes les circonstances et se soumettant à tous les inconvénients de la pauvreté, aussi bien dans son humble palais épiscopal que dans les pauvres missions et les paroisses naissantes qu'il allait visiter et encourager de sa présence. Il semble que Dieu a voulu, malgré la diversité des caractères et des tempéraments, que le trait caractéristique de tous les premiers évêques de l'ouest fût celui de la bonté. Comme les vrais apôtres du Christ aussi, Mgr Pascal a toujours eu une confiance illimitée en la providence et il a su inspirer cette confiance à ceux qui travaillaient sous ses ordres. C'est ainsi qu'il a pu entreprendre et mener à bien de grandes oeuvres.

“ Quand on considère maintenant tout le progrès accompli depuis vingt-neuf ans dans le vicariat apostolique de la Saskatchewan, devenu depuis treize ans le diocèse de Prince-Albert, avec sa magnifique cathédrale, avec ses nombreuses paroisses et missions, avec ses oeuvres de charité et d'enseignement solidement organisées sous la direction de plusieurs communautés religieuses, avec son oeuvre de presse catholique bien vivante et les oeuvres diverses d'organisation qui se développent, on peut se faire quelque idée de la somme de labeurs et de sacrifices que cela représente et l'on ne peut manquer de rendre grâces à Dieu pour tout le bien qui a été accompli par le ministère si fécond du premier évêque de Prince-Albert. Chacune des paroisses ou missions, au nombre de plus d'une centaine, a son histoire et ses motifs particuliers de garder le souvenir reconnaissant de son premier pasteur. Dès la première heure, Mgr Pascal avait compris toute l'importance de la colonisation. Par lui-même, au cours de ses voyages, ou par l'intermédiaire de prêtres colonisateurs il a contribué à l'accroissement des forces catholiques. Toutes les communautés religieuses enseignantes ou hospitalières qui secondent si pu-

san
zél
aus
des
qui
d'a
16,0
6,00
lati
rite.
mal



nons
ques
tout
que c
qui o
Ce tr
teurs,
Théve
Il v
très e
fani,
que de
Fr.
codicis
Vol. in

samment le ministère du prêtre dans les paroisses, c'est à son zèle et à ses nombreuses démarches que nous les devons, comme aussi tout le clergé séculier lui-même et l'importante colonie des Pères Bénédictins. La population catholique du diocèse qui comptait moins de 8,000 au début s'élève aujourd'hui, d'après un recensement tout récent, à près de 40,000, dont 16,000 de langue française, 13,000 de langue allemande et 6,000 de langue anglaise, sans compter une nombreuse population de langue ruthène sous la juridiction de l'évêque de ce rite. C'est dire combien le diocèse a progressé rapidement, malgré l'arrêt causé par la guerre. — Père Auclair.

LE NOUVEAU DROIT ET LES RELIGIEUX ¹

LE nouveau code de droit canonique consacre toute la seconde partie de son livre II aux religieux des deux sexes. Mais il ne faudrait pas croire que tous les canons concernant les religieux se trouvent réunis dans ces quelques chapitres. Beaucoup de lois sont disséminées un peu partout dans tout le code, de sorte que c'est un travail très utile que de les réunir en un seul tout, pour la commodité de ceux qui ont à diriger des communautés religieuses des deux sexes. Ce travail a déjà été fait en notre langue par plusieurs auteurs, notamment par Mgr Battandier et par M. le chanoine Thévenot.

Il vient de paraître à Turin, chez Marietti, un ouvrage latin très complet sur ce sujet, dû à la plume experte du Père Fanfani, o. p., professeur de théologie morale au *Collège Angélique* de Rome.

¹ Fr. Ludovicus Fanfani, o. p.: *De jure religiosorum ad normam codicis juris canonici*. Turin (Pierre Marietti, 23, rue Legnano), 1920. Vol. in-8, de 238 pages. Prix: 8 francs.

L'auteur, dans la disposition de sa matière, suit d'aussi près que possible les divisions du code, mais, par une intelligente variation des caractères typographiques et la mise en vedette du sujet principal de chaque article, il a donné à son texte une clarté extraordinaire, et les choses importantes se gravent facilement dans la mémoire à la première lecture. A la suite des réponses principales, l'auteur donne de multiples explications par mode de commentaires ou de *dubia* qui facilitent singulièrement l'intelligence du texte canonique. Partout l'enseignement du Père Fanfani est au fait des dernières décisions romaines et des réponses de la commission pontificale d'interprétation du nouveau code. Une table analytique complète permet de retrouver sans difficulté la question dont on a besoin.

Nous n'hésitons pas à dire que le *De jure religiosorum ad normam codicis juris canonici*, sous un format assez restreint est un des ouvrages les plus complets parus depuis le nouveau code sur la législation canonique des religieux.

La Semaine religieuse de Québec.

PROFESSEUR DE MUSIQUE

Une dame française, élève d'un premier prix du conservatoire national de musique à Paris, recommandée par Son Eminence le cardinal Amette, donnerait volontiers des leçons de musique à quelques élèves, pourrait aussi toucher l'orgue dans quelque église. Ecrire : Mme Canterel, 58, Avenue du Parc, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	28 septembre	— Saint-Jacques-le-Mineur. — Saint-Jérôme.
Jeudi	30	— Couvent de la Pointe-aux-Trembles.
Samedi	2 octobre	— Villaray.